

VERTHEUIL.

Réorganisation du secrétariat de mairie

Lors du conseil municipal du 7 juillet, la séance a débuté par l'étude de la demande de Joshua Diesnis, en stage non rémunéré jusqu'à présent et qui souhaiterait continuer pendant ses vacances avec un CDD du 19 juillet au 27 août, à raison de 35 heures par semaine. Le conseil a accepté à l'unanimité. Un comité consultatif formé par des élus et des habitants va être mis en place pour étudier la création des nouveaux locaux techniques de la commune ; la date de réunion n'est pas encore arrêtée. Un autre

comité consultatif va voir le jour concernant l'éventuelle création d'une université d'été dédiée aux métiers de la vigne et du vin ; il sera également constitué par des conseillers municipaux et des habitants volontaires.

Le maire, Dominique Turon, s'est un peu emporté concernant le nettoyage des salles louées à des particuliers. En effet, à plusieurs reprises les salles ont été rendues sales. Il propose donc au conseil d'ajouter une clause spéciale sur le contrat de location à propos de l'état des lieux après les réceptions.

Pour la vente des deux parcelles appartenant à la commune, un bornage et une estimation du prix ont été votés à l'unanimité. L'achat de matériel neuf (unité de cuisson sans gaz) pour la restauration scolaire a été voté à l'unanimité. L'investissement est de 15 000 euros mais avec une subvention de 11 300 euros la commune n'aurait à sa charge que 3 079 euros. Le local kiné est attribué à Stéphanie Smith pour un montant de 800 euros mensuels et l'inauguration se déroulera le lundi 30 août 2021. Du nouveau au secrétariat dès la

rentrée prochaine : les parents d'élèves recevront une lettre d'information à ce sujet. Le paiement de la cantine scolaire se fera par RIB ou QR code mais aussi par carte bancaire ou liquide à l'épicerie du village. Un logiciel est prévu pour établir le planning de la location des salles. Le maire souhaiterait aussi disposer d'un ordinateur dans son bureau en relation avec le secrétariat afin d'optimiser le temps de travail.

Nadine LARQUÉ ■